



ma communauté de communes

Pays de Nexon - Monts de Châlus

Juin 2021

la com'com, c'est pour vous,
la com'com, c'est vous !

MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ
Pays de Nexon - Monts de Châlus



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes

BUSSIÈRE-GALANT CHÂLUS DOURNAZAC FLAVIGNAC JANAILHAC LAVIGNAC
LES CARS MEILHAC NEXON PAGEAS RILHAC-LASTOURS SAINT-HILAIRE-LES-PLACES
SAINT-JEAN-LIGOURE SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES SAINT-PRIEST-LIGOURE



**Pays de Nexon
Monts de Châlus**
communauté de communes



Site de Nexon

6 bis place de la République 87800 Nexon

Site de Châlus

28 avenue François Mitterrand 87230 Châlus

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Éditeur : communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Directeur de la publication : Stéphane Delautrette.

Conception : service communication.

Contributions : Centre Intercommunal d'Action Sociale, Office de Tourisme, les membres de la commission communication, les services de la communauté de communes.

Crédits photos : Office de Tourisme - CIAS & Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

Remerciements aux personnes qui ont apporté leur aide et leur témoignage.

Impression - Fabrègue



édito

Nous avons vécu des derniers mois bien difficiles sur tous les fronts : sanitaires, socio-économiques...

Et nous avons dû faire preuve de résilience face à cette situation inédite.

Tout d'abord en préservant le processus démocratique, notre Communauté de communes a ainsi vu sa gouvernance et ses instances renouvelées.

En adaptant nos organisations au service de la solidarité : plans de continuité d'activités, mesures de soutiens à l'économie locale... Toutes nos équipes se sont mobilisées avec un

Stéphane Delautrette,
Président de la communauté de communes

accueil téléphonique renforcé, la mise en place de permanences et de rendez-vous pour vous accueillir en toute sécurité, le click & collect et le drive au sein des médiathèques, le maintien des services à l'enfance et aux personnes vulnérables, la collecte des déchets, etc.

Au-delà de ses missions de service public, notre Communauté de communes a souhaité s'engager encore plus auprès :

- **des communes**, en organisant des commandes groupées pour la fourniture d'équipements nécessaires à la protection des populations (masques, plexiglass, gel hydro-alcoolique...),

- **des entreprises**, commerçants et artisans par des aides financières exceptionnelles au maintien de l'activité et aussi par des collectes spécifiques de cartons pendant la fermeture des déchetteries,

- **des associations**, en versant toute ou partie de nos aides à celles qui avaient engagé des dépenses et vu leurs événements culturels annulés.

SOMMAIRE

Les élus communautaires	page 3
Ouverture de la maison de l'intercommunalité à Nexon	page 5
Des chantiers diversifiés	page 7
2020 en quelques chiffres	page 8
Le développement local	page 11
Environnement	page 12
Notre nouveau site internet	page 15
Le réseau des médiathèques	page 16
Ça déménage à l'Office de Tourisme !	page 18
Assistante maternelle : mon métier !	page 20
Des professionnels en formation	page 22
Les enfants font de la musique	page 23
Annuaire	page 24

Le maintien des investissements, indispensable au soutien de l'activité, a aussi été notre priorité. En témoignent les opérations menées en 2020 : maison de l'Intercommunalité à Nexon, aménagement extérieur de l'accueil de loisirs « Bouge tes copains » à Bussière Galant, redynamisation du Jardin de l'an Mil à Rilhac-Lastours, travaux de rénovation énergétique des multi-accueils « Lili Prune » aux Cars et « Pirouett' Cacahuètes » à Saint-Maurice Les Brousses, rénovation complète de l'espace Mazerolas à Puycheny sur Saint-Hilaire-les-Places...

Plus encore qu'avant la crise sanitaire, **le déploiement et le développement de nouveaux usages numériques** constituent un enjeu majeur pour notre territoire. La Communauté de communes participe ainsi financièrement, aux côtés d'autres partenaires (Département, Région, État et Europe) à la mise en œuvre de la couverture en très haut débit du territoire avec pour objectif son intégralité d'ici 2024. Le développement de nouveaux outils à votre service et l'accompagnement numérique des plus vulnérables avec l'aide du centre social de Nexon et de nos 2 espaces France Services figurent parmi les premières actions engagées dans ce domaine. Le nouveau site Internet de la Communauté de communes avec les services en ligne qu'il propose est aussi un premier pas vers cette volonté de s'adapter aux nouveaux usages.

Le nouveau mandat qui s'est ouvert, fort des volontés affirmées par le nouveau conseil communautaire, ambitionne de poursuivre les politiques volontaristes engagées lors des mandatures précédentes (Maintien des services de proximité, Soutien au développement économique et touristique, Engagement en faveur de la Transition Ecologique et Energétique, Valorisation des déchets, Préservation et valorisation du patrimoine et des ressources...) et d'amplifier son action dans certains de ces domaines pour répondre à l'attractivité grandissante du territoire et aux besoins spécifiques qui y sont liés.

Nous développerons plus en détail, lors d'un prochain numéro, le projet de territoire et les orientations de notre Communauté de communes pour la période 2021-2026.

Bonne lecture à toutes et à tous !

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Suite aux élections municipales de 2020, de nouveaux élus siègent au conseil communautaire de la communauté de communes.

Ces conseillers nouvellement élus ont voté pour former le bureau composé de 15 membres : Le Président, 7 Vice-présidents et 7 autres membres, **ainsi chaque commune est représentée au bureau de la communauté de communes.** Le conseil communautaire règle, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de sa compétence. Il se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du président, soit au siège de la communauté, soit dans une de ses communes membres.

Le bureau, lui, participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du conseil communautaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

LES CONSEILLERS

Bussière-Galant	Monsieur Emmanuel DEXET Madame Eliane JACQUEMENT Monsieur Guillaume RICHIGNAC
Les Cars	Monsieur Loïc GAYOT Monsieur Stéphane DELAUTRETTE
Châlus	Monsieur Alain BRÉZAUDY Madame Martine MAYOUSSE Monsieur Hervé BROUSSE Madame Martine DESSEX
Dournazac	Monsieur Christian BONNAT Monsieur Alain CAILLOT
Flavignac	Monsieur Christian DESROCHE Madame Claudine PRADIER
Janailhac	Monsieur Philippe DEVARISSIAS Monsieur Jean-Louis GOUDIER
Lavignac	Monsieur Gérard CHAMINADE (Madame Bernadette LACOURARIE, suppléante)
Meilhac	Monsieur Jean-Marie MASSY Monsieur Pascal ESCOUBEYROU
Nexon	Monsieur Fabrice GERVILLE-REACHE Madame Valérie LACORRE Monsieur Jean-Christophe CARPE Madame Floriane LANTERNAT Monsieur Jean LE GOFF Monsieur Gilles TREBIER
Pageas	Madame Bernadette LACOTE Monsieur Roland GARNICHE
Rilhac Lastours	Monsieur Jacques BARRY (Madame Claudine ARNAUD, suppléante)
Saint Hilaire les Places	Madame Sylvie VALLADE Monsieur Jean-Bernard DOGNON
Saint Jean Ligoure	Monsieur Didier MARCELLAUD Madame Céline CHEYRONNAUD
Saint Maurice les Brousses	Monsieur Georges DARGENTOLLE Madame Karine GENIN
Saint Priest Ligoure	Monsieur Bernard DELOMENIE Monsieur Simon CUIILLERDIER

LE PRÉSIDENT

M. DELAUTRETTE Stéphane

LES VICE-PRÉSIDENTS (7)

- M. GERVILLE-REACHE Fabrice - Nexon
1^{er} Vice-Président en charge des affaires relatives aux Services aux personnes et politiques sociales et du Développement culturel
- M. DEXET Emmanuel, Bussière-Galant
2^e Vice-Président en charge du Développement local et économique
- M. DARGENTOLLE Georges, Saint Maurice les Brousses
3^e Vice-Président en charge de l'Aménagement de l'espace et Urbanisme
- M. DESROCHE Christian, Flavignac
4^e Vice-Président en charge de la Transition écologique et énergétique et de l'Environnement et cadre de vie
- M. BARRY Jacques, Rilhac Lastours
5^e Vice-Président en charge des Travaux et du Patrimoine communautaire
- M. GARNICHE Roland, Pageas
6^e Vice-Président en charge du Tourisme
- M. CAILLOT Alain, Dournazac
7^e Vice-Président en charge de la Communication

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU (7)

- M. DELOMENIE Bernard
- M. CHAMINADE Gérard
- M. ESCOUBEYROU Pascal
- M^{me} VALLADE Sylvie
- M. MARCELLAUD Didier
- M. GOUDIER Jean-Louis
- M. BREZAUDY Alain



Le bâtiment avant l'aménagement de 2015

LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ À CHÂLUS

La maison de l'Intercommunalité à Châlus est issue de l'aménagement d'un bâtiment existant, l'ancien Office de Tourisme et la maison du Châtaignier.



Elle a été restructurée en 2015 pour accueillir le siège de la communauté de communes des Monts de Châlus. Suite à la fusion en 2017 avec la communauté de communes voisine, elle devient le siège administratif de la collectivité.

Avec l'ouverture de la seconde MDI, les services actuellement présents à Châlus y demeurent, à savoir : l'administration générale, France services, le pôle Environnement (Déchets, Développement durable, SPANC, Urbanisme), le bureau d'Information Touristique, la boutique d'artisans locaux, une médiathèque, l'ALSH Adolescents « Bouge tes Jeunes » et le service aide à domicile du CIAS.

Ouvert du lundi au vendredi :
de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr
www.paysdenexon-montsdechalus.fr



OUVERTURE DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ À NEXON : UNE SECONDE PORTE D'ENTRÉE POUR LE TERRITOIRE

*Ce deuxième bâtiment est issu d'un nouvel aménagement
du Centre Agora à Nexon.*

En totale complémentarité avec la maison de l'intercommunalité à Châlus, ce nouvel espace regroupe les services intercommunaux déjà présents à Nexon et propose un point d'entrée facilité pour les habitants.

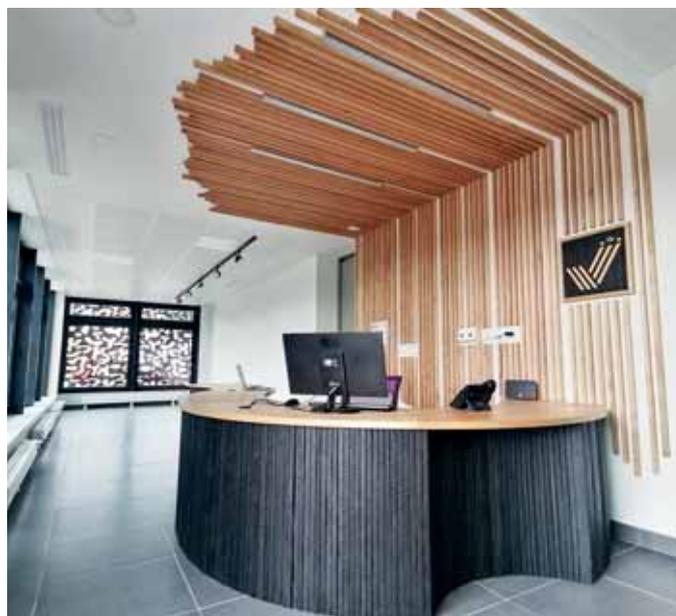
En effet, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), l'Office de Tourisme et le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), jusque-là hébergés dans les locaux de la mairie de Nexon, disposent désormais d'une meilleure visibilité et de nouveaux espaces dédiés à votre accueil.

Ouvert du lundi au vendredi :
de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00*

05 55 78 29 29

accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr
www.paysdenexon-montsdechalus.fr

(*Hors période estivale pour l'Office de Tourisme)





Ne vous trompez pas ! Le bâtiment à gauche n'est pas l'ancien centre Agora, mais l'ancienne mairie démolie en 1918.

UN BÂTIMENT PLUSIEURS FOIS RÉAMÉNAGÉ

L'ancien centre Agora, c'est le bâtiment à cour close à droite sur la carte postale, il abritait à l'origine au rez-de-chaussée le secrétariat de mairie et un commerce alimentaire réglementé de première nécessité. L'étage accueillait la justice de paix (un notable faisant fonction), ainsi qu'un petit logement pour le secrétaire de mairie, puis le garde-champêtre. La bibliothèque municipale y ouvrira ses portes à partir de 1948. A noter enfin, curiosité amusante de nos jours, la présence des bains municipaux disposant d'un accès indépendant sur le pignon Nord. Ce bâtiment, à l'instar du château, fut un emploi, celui de l'ancienne école communale laïque, gratuite et obligatoire, ouverte tout d'abord aux garçons...

En effet, après la construction en 1913 du nouveau groupe scolaire de Nexon (actuel collège Arsène Bonneaud), et à l'issue de la guerre de 1914-1918, les locaux de l'ancienne école communale devenus vacants verront le transfert de la mairie dans ses murs, et démolir cette même année 1918 le bâtiment construit sous le règne de Louis-Philippe 1^{er} (à gauche sur la carte postale). Cette première et unique mairie construite à Nexon disparaîtra au profit du monument du souvenir édifié à son emplacement, à son tour transféré en 1950 au profit de l'agrandissement du champ de foire. L'espace extérieur, après un premier aménagement de place avec fontaine réalisé en 1985, s'ouvre aujourd'hui avec ses gradins à de nouvelles perspectives.

L'ancienne mairie, devenue trop exigüe, c'est le centre Agora que nous avons connu transformé en locaux à usage associatif depuis 1986, bibliothèque municipale de 1948 à 2012, année de l'ouverture au public de la médiathèque Markoff.

La commune fait l'acquisition de la propriété des Gay de Nexon le 17 février 1983, pour y installer les services de la mairie le 21 avril 1986, à l'issue des nécessaires travaux d'aménagements intérieurs. La mairie a accueilli jusqu'à maintenant dans ses locaux divers services de la communauté de communes depuis sa création, et plus particulièrement le CIAS et le SPANC depuis la fusion Pays de Nexon-Monts de Châlus.

Fabrice GERVILLE-RÉACHE



UN CHANTIER AVANT TOUT LOCAL

*Un financement public assuré à 64%
par des subventions : État 34%
et Département de la Haute-Vienne 30%.*

Sur les seize entreprises ayant participé à ce chantier, douze sont hautes-viennoises dont 4 basées sur des communes de notre territoire.

Une des priorités de la communauté de communes étant le développement économique local, il était primordial de se tourner vers les compétences et le savoir-faire sur place dans la mesure du respect des règles de la commande publique.

Et des compétences, nos entreprises et artisans n'en manquent pas !

Voici la liste des entreprises sélectionnées lors de l'attribution des lots du marché public :

- Epure Architecte Urbaniste 87800 Nexon (Maîtrise d'oeuvre)
- Sarl Loïc Flacassier 87220 Feytiat (Maçonnerie)
- Sarl Tradiwood Charpente 19360 Malemort/Corrèze (Charpente)
- Sarl Abaux 86290 La Trimouille (Couverture)
- Atmos'fer 87800 Saint-Maurice Les Brousses (Menuiseries extérieures)
- Scop Arl Alibois 87220 Feytiat (Menuiseries intérieures)
- Sarl Eliez 87500 Saint-Yrieix La Perche (Plâtrerie, isolation)
- Barriant Electricité Générale 87800 La Meyze (Electricité)
- Sarl NMPC 87230 Bussière-Galant (Plomberie)
- Lemaire SAS 30 rue Paul Claudel 87000 Limoges (Chauffage)
- BES Carrelage 87280 Limoges (Carrelage)
- Sarl Jean-Claude Vacher 36130 Deols (Sols souples)
- Dutreix - Schindler 87000 Limoges (Ascenseur)
- Malinvaud & Cie 87038 Limoges (Signalétique)
- N.S.D.P. SAS 87220 Feytiat (Désamiantage)
- Menuiserie Bruzat 87800 Saint-Hilaire-Les-Places (Mobilier intérieur)





Jardin de l'An Mil - Rilhac-Lastours :

Aménagement d'un cheminement et installation d'une passerelle
Redynamisation du jardin par de nouvelles plantations

DES CHANTIERS DIVERSIFIÉS

Bâtiments administratifs, touristiques, accueils de loisirs, médiathèques, locaux loués à des entreprises, dédiés aux associations ou autres services publics, zones d'activités économiques... 3 exemples de chantier 2020.

C'est plus d'une trentaine de bâtiments et d'espaces verts qui compose le patrimoine de votre communauté de communes répartis sur l'ensemble du territoire. Les travaux ne pouvant être assurés par notre service

technique sont, dans la mesure du possible, confiés à des entreprises locales. Aménagements intérieurs, extérieurs, paysagés, sécurisation, entretien, réparations, les chantiers sont nombreux et variés !



ALSH « Bouge tes copains » - Bussière-Galant

Aménagement extérieur pour sécuriser et agrandir l'espace de jeu pour les enfants de l'accueil de loisirs.



Site de l'Atelier Musée de la Terre - Saint-Hilaire-les-Places

Le bâtiment de l'Espace Mazerolas dédié à l'association des Amis des Tuilerie à Puycheny a été intégralement rénové avec la création d'une boutique/accueil, d'espaces de bureau, d'une salle d'activité et d'une résidence d'artistes.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

Cette année fut particulière pour tous et nos services se sont organisés pour maintenir les missions de service public.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Entrée en vigueur des PLUI

301 demandes d'urbanisme instruites (317 en 2019)

193 permis de construire

55 CUB (Certificats d'Urbanisme opérationnels)

49 déclarations préalables

SPANC

259 contrôles d'installations existantes

124 contrôles sur des installations neuves

ou réhabilitées (138 en 2019)

Programme de réhabilitation avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour la période 2019-2021

→ 15 notifications délivrées par le service - 8 visites de travaux réalisées

→ 13 121,50 € versés aux particuliers

Montant maximum de l'aide : 2 550 € (30% du montant des travaux)

GESTION DES DÉCHETS

Nouvelle organisation du service :

→ passage du camion une fois tous les 15 jours,

→ mise en place de 14 nouveaux circuits de collecte

→ 62 500 km parcourus (- 30% par rapport à 2019)

→ 73 200 levées de bacs (185 levées / tournée)

→ Redevance incitative effective sur tout le territoire

→ Facture moyenne de 158 € / an

Accompagnement de proximité pour réduire les déchets : animations, distribution de composteurs, promotion du réemploi, développement du compostage et du broyage...



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Mobilité : Réalisation du schéma directeur Vélo en partenariat avec la Châtaigneraie Limousine.

Photovoltaïque : Partenariat avec La Citoyenne Solaire
Études de faisabilité pour 20 bâtiments publics

Opération « De l'électricité sur mon toit » auprès des habitants :
3 permanences organisées ; 30 pré-diagnostic réalisés

Filière bois : 3 études de faisabilité pour des chaufferies bois et réseaux de chaleur (Les Cars, Châlus, Nexon)

Rénovation énergétique : Partenariat avec Limousin Nature Environnement - Permanences Espace Info Energie

Diagnostic énergétique des bâtiments communautaires et travaux d'isolation des combles de 2 bâtiments – 1 000 m²

Sensibilisation des enfants :

- Animations sur la mobilité et les énergies renouvelables, visite de sites (éolienne de Rilhac-Lastours).

- 2 Accueils de loisirs (Bussière-Galant, Janailhac) et 4 classes de CM1 / CM2 (Les Cars, Châlus, St Maurice les Brousses).



PÔLE PATRIMOINE ET ESPACES VERTS

Aménagement du Centre Agora en **Maison de l'Intercommunalité** à Nexon

Réhabilitation de l'**Espace Mazerolas** à Puycheny

Aménagement extérieur de l'**ALSH** « Bouge tes copains à Bussière - Galant »

Jardin de l'An mil à Rilhac-Lastours

Installation d'une passerelle et de nouvelles plantations

Entretien des espaces verts des 24 bâtiments intercommunaux et des 4 zones d'activités économiques

Transport et prêt d'équipements et de matériel pour 38 manifestations associatives

DÉVELOPPEMENT LOCAL



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation économique :

animations avec l'appui de l'Association Interconsulaire

Aides aux entreprises :

→ 40 dossiers accompagnés

→ 99 720,36 € de subventions accordées - Aides à l'immobilier des entreprises - Fonds de soutien à l'économie locale - Soutien aux associations intervenant dans le champ de l'économie sociale et solidaire

Aides d'Urgence aux entreprises impactées par la COVID :
29 dossiers accompagnés en 2020 pour un montant de 39 261 €

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Déploiement FTTH : Travaux pour la mise en œuvre de plaques sur Flavignac / Les Cars / Lavignac / Pageas / Bussière - Galant / Dournazac / Châlus

Commercialisation de la plaque Flavignac / Les Cars / Lavignac fin 2020



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

ACCUEIL INFORMATION

2 772 demandes d'informations

ÉDITIONS

10 000 Mags'

5 000 Guides des hébergements

3 200 brochures scolaires (envoyées numériquement)

PROMOTION COMMUNICATION

Campagne de communication et promotion spéciale « crise sanitaire », aide et mise en avant des partenaires impactés. Contacts presse dont le Petit Futé, Stemp Magazine, Le Guide du Routard...

Interviews dans la presse locale : Kaolin, France Bleu...

12 reportages photos / 600 photos

ANIMATIONS

5 200 découvertes Terra Aventura soit 20 000 visiteurs sur les 9 caches

Exposition Féerie de Noël

16 visites guidées / ateliers : 131 personnes



SERVICES AU PUBLIC

RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

63 203 documents disponibles

49 058 documents prêtés tous types confondus dont les « drives », plus de 30 900 documents conservés en quarantaine

15 888 entrées sur les 8 médiathèques du réseau

3 199 inscrits dont 2 255 actifs (au moins 1 prêt dans l'année) et

275 nouvelles inscriptions.

Navette interne (acheminement des réservations et retours) :

15 361 documents soit 295 documents/semaine.

Accueils de classes/périscolaires (maternelles et élémentaires) :

170 séances et 28 portages

Visites en EHPAD : 15 visites et 7 portages sur les 3 établissements du territoire

Accueils et venues en multi-accueils (crèches) et RAM (relais assistants maternels) et PMI : 12 éveils aux livres

ACTIONS CULTURELLES

Rendez-vous réguliers pour les usagers de tout âge pour créer et renforcer l'habitude de lecture, la créativité et le lien social

FRANCE SERVICES

Avec la crise sanitaire liée, baisse de la fréquentation pour l'année 2020 (-19,51%) pour 326 demandes au total

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À DOMICILE

228 particuliers employeurs

110 aides à domicile

14 693 masques chirurgicaux distribués aux aides à domicile

Continuité de l'activité pendant les confinements

MULTI – ACCUEILS

2 établissements en délégation à la Mutualité Française Limousine avec 90 enfants inscrits

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

51 assistantes maternelles en activité, 181 places

165 familles utilisatrices, 26 assistantes maternelles

et 104 enfants aux temps collectifs : 26

LES ACCUEILS DE LOISIRS/CIAS

(mercredis et vacances scolaires)

420 enfants inscrits

En moyenne : 71 enfants/jour/petites vacances - 68 enfants/jour/mercredi - 71 enfants/jour en été

COVID : Fermeture des ALSH du 16 mars au 6 mai

Pas de séjours d'organisés - Accueil des enfants des parents dont les professions étaient indispensables à la gestion de la crise.

Mobilisation des équipes pour maintenir le lien avec la création de fiches d'animation + des défis proposés aux enfants via les outils numériques avec le soutien financier de la CAF



LES ACCUEILS DE LOISIRS ADOS

(Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon)

189 jeunes inscrits (90 jeunes à Nexon & 99 jeunes à Châlus)

5 séjours (soit 60 jeunes) pendant l'été 2020

FESTIPREV 202.0 : réalisation d'un court métrage

TERRE DE RENCONTRE : Rencontres « virtuelles »

Projet VERT'TIGE « Fresque graff » réaménagement de la cour extérieure de « Bouge tes Jeunes »

BULLE D'ADOS Poursuite du projet BD

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Gestion de crise et organisation des commandes groupées fournitures COVID 19 pour les communes et le personnel

112 délibérations - 9 bureaux communautaires - 6 conseils

communautaires - 1 conférence des maires

Mise en place du site internet

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Priorité a été donnée aux services et aux équipements de proximité, au déploiement du numérique, au développement économique local et à la transition énergétique et écologique qui contribuent à la qualité de vie au quotidien.

En 2020, le budget général de la communauté de communes se répartit en 1 Budget principal et 5 Budgets annexes.

Le Budget Principal : 7 757 819 €

Fonctionnement : 5 388 555 € - Investissement : 2 369 264 €

Il englobe notamment les dépenses suivantes :

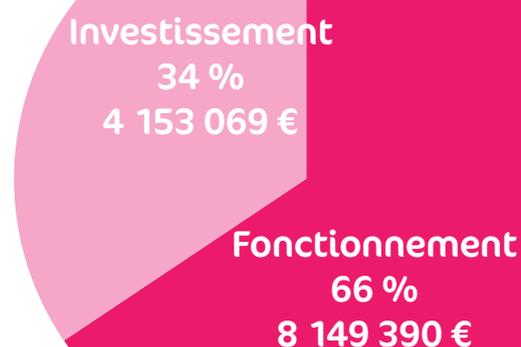
- Réseau lecture des 8 médiathèques
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Subventions pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), l'Office de Tourisme, l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon (AAJPN)
- ZA Châlus et Saint Maurice les Brousses
- Subventions aux secteurs économiques, culturels...
- Entretien et fonctionnement des 24 bâtiments (*Maison de l'Intercommunalité Châlus, Médiathèques, Gendarmerie, Services techniques, Bâtiment AILE, Espace Récréatif...*)

Détails du fonctionnement du budget principal :

- Attributions de compensation et reversements de fiscalité aux communes : 1 462 141 € - 27%
- Charges de personnel : 1 128 736 € - 21%
- Autres charges de gestion courante (*subventions versées...*) : 1 206 953 € - 22%
- Virements section d'investissement : 563 060 € - 10%
- Charges à caractère général : 460 530 € - 8%
- Dépenses imprévues : 322 700 € - 6%
- Charges exceptionnelles (*titres annulés*) : 3 000 € - 1%
- Dotations aux amortissements : 200 000 € - 4%
- Charges financières (emprunts) : 41 435 € - 1%

Budget général

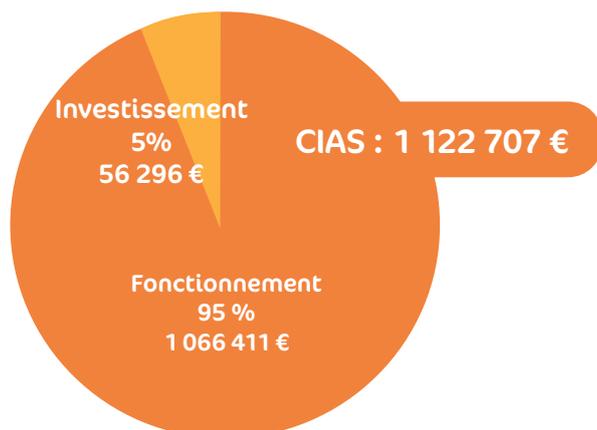
12 302 459 €



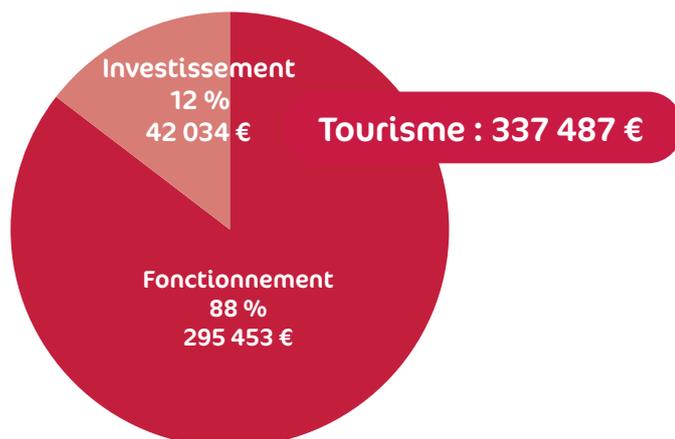
Les Budgets annexes

- Ordures Ménagères : 1 610 858 €
(Fonctionnement : 1 450 547 € - Investissement : 160 311 €)
- SPANC : 192 830 €
(Fonctionnement : 76 720 € - Investissement : 116 110 €)
- Zone d'Activités de Nexon : 1 592 888 €
(Fonctionnement : 697 625 € - Investissement : 895 263 €)
- Zone d'Activités de Flavignac : 1 001 592 €
(Fonctionnement : 463 000 € - Investissement : 538 592 €)
- Activités Commerciales : 146 472 €
(*Boucheries Flavignac et Bussière Galant ; Multiple Rural Dournazac ; Salon de coiffure des Cars , Multiple rural de Rilhac Lastours ; Boulangerie de Janailhac*)
(Fonctionnement : 72 943 € - Investissement : 73 529 €)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)



BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 DE L'OFFICE DE TOURISME





LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un soutien à l'économie locale et au déploiement du numérique.

LES AIDES ÉCONOMIQUES

Les chiffres clefs de l'économie du territoire*

- ➔ 2 000 établissements en majorité de petite ou moyenne taille (84% sans salarié et 13% avec 1 à 10 salariés)
- ➔ Les communes de Nexon, Châlus et Bussière-Galant regroupent 45% des établissements du territoire
- ➔ Le commerce, les transports et les services divers, représentent 47% des établissements (dont 73% sont des activités de services).
- ➔ La sphère productive (activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone) et la sphère présenteielle (activités visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone) se répartissent de manière quasiment égale le nombre d'établissements (respectivement 48% et 52%). La sphère présenteielle domine en termes de postes salariés (64%).
- ➔ 67% des activités industrielles sont liées à l'industrie manufacturière : activité du bois, de l'ameublement et de l'industrie alimentaire.

*Données issues de l'état des lieux économique intercommunal réalisé par l'Association Interconsulaire et la Châtaigneraie limousine en 2017

Bilan 2017-2020 des aides accordées par la communauté de communes

48 projets accompagnés (au 31/12/2020) pour un montant total d'aides allouées de 248 321 €

Dispositif	Projets aidés	Subventions de la CdC.
Fonds de soutien à l'économie locale	10 projets	26 313 €
Aide à l'immobilier d'entreprises pour les activités de production	3 projets	110 290 €
Aide à l'immobilier pour les activités de 1 ^{re} nécessité	4 projets	41 957 €
Aides aux associations et activités de l'économie sociale et solidaire	2 projets	30 500 €
Aide d'urgence aux entreprises impactées par la COVID (2020)	29 entreprises	39 261 €

Concernant les aides d'urgence Covid, 21 nouveaux dossiers sont prévus en 2021 pour un montant de 30 368 €. Ainsi, sur 2020/2021 ce sont 50 dossiers accompagnés au titre des aides COVID pour un montant de 69 629 €.

LE NUMÉRIQUE

Déploiement progressif de la fibre

Les communes de Flavignac, des Cars et une partie de Lavignac sont désormais raccordées. Les travaux sont en cours pour les communes de Châlus, Bussière-Galant, une petite partie de Pageas et quelques habitants de Dournazac. D'ici 2024, l'ensemble du territoire communautaire bénéficiera du très haut débit. Nous vous informerons de l'état d'avancement de ce déploiement au fil de nos publications.

Toutefois, des travaux d'urgence, sous certaines conditions, peuvent être envisagés afin de permettre l'accès au très haut débit aux entreprises de notre territoire.

Ai-je accès à la fibre ?

1 Je teste mon accès à la fibre avec mon adresse postale sur www.nathd.fr

2 Si j'ai accès à la fibre, je consulte les offres des FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) qui proposent leurs services à mon adresse et je souscris un abonnement auprès du FAI de mon choix ce qui déclenche mon raccordement. Liste des fournisseurs d'accès présents à l'adresse sur www.nathd.fr

3 Une fois que je suis abonné à la fibre, mon FAI me contacte pour proposer un rendez-vous de raccordement. Un technicien viendra à domicile installer une prise optique sur laquelle sera branchée la box et me raccorder au réseau public fibre. Une fois la ligne activée, j'ai accès au service !





ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Par de nombreuses actions, la communauté de communes s'engage également en faveur de l'environnement et le développement durable

La communauté de communes a choisi de mettre en place de manière volontaire un Plan Climat – Air – Énergie Territorial (PCAET) sur son territoire. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie départementale coordonnée par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV).

Stratégique et opérationnel, ce PCAET vise à structurer un projet de développement durable communautaire ayant pour finalité **la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire**.

Il comprend un diagnostic du territoire analysant les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre, la production actuelle d'énergie renouvelable ainsi que la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Ce diagnostic a permis d'établir en concertation avec de nombreux acteurs et partenaires une stratégie de transition énergétique qui vise à l'horizon 2050 :

- ➔ - 48% de consommations énergétiques
- ➔ - 42% d'émissions de gaz à effet de serre
- ➔ - 18% d'émissions de polluants
- ➔ +138% de production d'énergie renouvelable

Ces objectifs ambitieux doivent permettre d'atteindre à terme une autonomie énergétique sur le territoire.

⚡ CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Zoom sur les 3 secteurs les plus consommateurs



Un plan d'actions a ensuite été défini pour 6 ans et comprend 30 actions, réparties en différents secteurs :

- ➔ Parc bâti et cadre de vie
- ➔ Transports
- ➔ Industrie
- ➔ Agriculture et sylviculture
- ➔ Déchets
- ➔ Énergies renouvelables

Le 1^{er} juin 2021, le conseil communautaire a adopté le projet de PCAET, issu de plusieurs concertations, il sera soumis à **consultation du public**. Nous organiserons donc après la rentrée de septembre les modalités de participation.

Les synthèses du diagnostic et du plan d'action sont disponibles sur notre site internet, rubrique « Ma com'com s'engage » www.paysdenexon-montsdechalus.fr.



Un schéma Vélo pour le territoire

Aujourd'hui, plus de 40% des consommations énergétiques du territoire sont issues du transport et près de 85% des déplacements se font en voiture individuelle*. À travers l'élaboration d'un schéma directeur vélo, nous souhaitons contribuer au développement des mobilités douces.

Mené en partenariat avec la **Châtaigneraie Limousine**, ce schéma directeur vélo a pour but de définir la politique cyclable sur le territoire intercommunal et les communes pour les 5 - 10 ans à venir. C'est un outil de programmation, pour développer les déplacements à vélo, qu'ils soient utilitaires ou récréatifs.

Mais une politique cyclable ne se limite pas à des aménagements ! Dans ce cadre, il s'agit aussi de définir les actions facilitant et encourageant la pratique du vélo et les services associés (location, réparation-entretien, apprentissage...).

Au cours de ce 1^{er} semestre 2021, un diagnostic a permis d'identifier les enjeux vélos sur le territoire et de définir un plan d'actions intercommunal. Chaque commune a également pu bénéficier de préconisations à l'échelle du bourg. Il peut s'agir de la valorisation de cheminements existants, l'élargissement de zones 30, la création de bandes cyclables ou la mise en place de stationnements vélo. Les élus ont également pris part aux discussions avec le Département, chargé de l'aménagement des vélos routes pour le cyclotourisme.

* Données issues du diagnostic territorial réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en 2019.



De l'électricité sur nos toits !

Le développement des énergies renouvelables fait partie de nos objectifs pour parvenir progressivement à un « territoire à énergie positive ».

L'opération « **De l'électricité sur mon toit** » a ainsi été réalisée en partenariat avec la Citoyenne Solaire, du mois d'octobre 2020 au 31 mars 2021. Des permanences pour faire connaître l'énergie photovoltaïque ont été organisées, dans plusieurs lieux du territoire, ainsi qu'en visioconférence pour s'adapter au contexte sanitaire. Environ 40 habitants ont pu bénéficier de pré-diagnostic gratuits, permettant d'évaluer le potentiel solaire de leur toiture (orientation, surface possible de l'installation, évaluation financière, aides mobilisables...).

Un point d'information sur l'énergie photovoltaïque est désormais disponible à la communauté de communes, au sein du service Transition énergétique.

En parallèle, **la Citoyenne Solaire** a réalisé 20 études technico-économiques sur les bâtiments des communes et de l'intercommunalité. Plusieurs installations de centrales photovoltaïques pourraient ainsi voir le jour dans les années à venir.

Plus d'informations sur La Citoyenne Solaire : <https://lacityennesolaire.wixsite.com/monsite>



Faute de Tour de France en 2020, nous avons fait le tour de Nexon...

Pas de vainqueur d'étape, il s'agissait en fait, d'une réunion de travail à vélo. Eh oui, ce « diagnostic à Vélo » a permis de faire une boucle à vélo dans le bourg pour identifier les points noirs et améliorations possibles pour développer les pratiques cyclables, à partir des observations de terrain.



La gestion différenciée



« **Entretien autant que nécessaire mais aussi peu que possible** »

Avec l'arrivée des beaux jours, la végétation repousse et comme certains l'ont peut-être déjà remarqué, une partie de nos parcelles n'est pas systématiquement tondue. Ces herbes folles ne traduisent pas un laisser-aller de nos services mais la volonté d'un souci écologique et sanitaire.

Selon cette approche qui s'inspire de **techniques agricoles traditionnelles** ou de gestions douces, il est inutile par exemple, de tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu banal (pelouse rase) et très appauvri en biodiversité, ne développant que peu de services écologiques, peu utile pour la faune, hormis pour quelques espèces invasives (comme l'étourneau).

C'est une technique que chacun peut appliquer chez soi, en tondant moins souvent et en laissant des carrés de verdure intacts et favoriser ainsi, la diversité écologique et par conséquent permettant de moins produire de déchets verts.



Broyez du vert !

En octobre dernier, a eu lieu au Mazaubert sur la commune de Pageas, une démonstration/formation du broyeur professionnel acquis par la communauté de communes.

Cette matinée, réservée aux agents techniques des communes et de la communauté de communes, était animée par des professionnels du secteur. Cet engin est mis à disposition des communes pour leurs travaux d'entretien mais aussi pour organiser du broyage collectif pour les particuliers. Bien sûr, il ne pourra être manipulé que par les agents dûment formés !

Le résidu du broyage, appelé broyat, peut être utilisé en couverture de sol. Les copeaux sont étalés en une couche d'au moins 3 cm d'épaisseur. Celle-ci protège le sol, maintient l'humidité, encourage la vie des milliers de champignons et autres organismes et limite de plus la pousse des mauvaises herbes. De quoi entretenir nos jardins et les espaces verts publics !

Le SYDED de la Haute-vienne était également de la partie afin de présenter les aides aux particuliers et le matériel disponible. Pour en bénéficier, consultez : www.syded87.org.



Compostez pour moins jeter !

Le compostage est le cycle naturel de dégradation des matières organiques en présence d'air. Il permet de valoriser chez soi certains déchets de la maison et du jardin (épluchures, tontes, feuilles...) et ainsi de :

- Diminuer de 30 à 40 % le poids de sa poubelle
- Limiter les allers/retours à la déchèterie pour les déchets verts
- Produire un amendement de qualité pour votre jardin.

Le compostage en Pays de Nexon – Monts de Châlus : il y a toujours une solution ! Que vous soyez dans une maison, en appartement, sans jardin..., la Communauté de Communes et le SYDED de la Haute-Vienne vous accompagnent et vous aident financièrement ! 9 sites collectifs de compostage sont répartis sur le territoire.

Pour en savoir plus sur le compostage, découvrir conseils et astuces et consulter les bons de commande : consultez : www.syded87.org.



NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Sur la page d'accueil, vous pouvez lire cette phrase : « Nous avons privilégié un accès rapide à l'information pour répondre au mieux à vos besoins ». Elle résume l'attention qui a été apportée à rendre le site accessible et utile aux visiteurs.

Dès la première page vous pouvez accéder directement à des services en ligne comme : réserver une place dans un accueil de loisirs pour votre enfant, vous connecter à votre compte médiathèque, réserver la voiture électrique ou bien encore simplement déposer une demande d'information.

Vous y trouverez également des documents à télécharger, des actualités et la présentation des différents pôles communautaires.

La navigation peut se faire en fonction de votre profil, si vous êtes un habitant, une association ou un professionnel et vous serez guidé vers les informations qui vous correspondent et auxquelles la communauté de communes peut répondre.

L'habillage, résolument épuré, permet un chargement rapide des pages réduisant la consommation d'énergie et parfaitement adapté à l'utilisation itinérante sur smartphone ou sur tablette. Il reprend d'ailleurs les codes visuels de ces « applis » qui nous sont désormais familières.

Nous nous sommes donnés comme objectif de mettre l'internaute au centre de son utilisation et de simplifier l'accès aux services afin répondre rapidement aux besoins de chaque utilisateur. Cette démarche découle d'un travail de concertation entre les différents services de la collectivité et une agence de communication de Limoges.

À noter que ce nouvel outil permet désormais aux élus des 15 communes de partager, de manière privée, un espace d'information et de communication, et ainsi de faciliter leur travail.

Très bientôt, le site sera complété par un accès orienté tourisme en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal dont le site lui aussi fait peau neuve.



Le saviez vous ?

Les communes de Châlus, Flavignac, Janailhac, Meilhac, Nexon, Rilhac-Lastours, Saint-Jean-Ligoure et Saint-Priest-Ligoure vous proposent gratuitement l'utilisation de l'application PanneauPocket. Elle vous permet d'être informé des événements majeurs de votre commune.



RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr



La Mobilivre fraîchement réparée s'apprête à prendre ses quartiers d'été dans les cours d'écoles et sur les abords des plans d'eau, tout en espérant pouvoir rouler jusqu'à quelques festivals tant attendus...

Vos médiathèques, premiers lieux culturels en France à ouvrir leurs portes depuis la fin du confinement de novembre dernier, s'efforcent de vous proposer, dans le respect des contraintes sanitaires, des animations de qualité : l'exposition « *Cinq sans* » et la venue de son artiste **Bobie MFOUMOU** pour la journée de la lecture, des éveils et siestes musicales en compagnie de **Yacha BOESWILLWALD** et de son envoi handpan, une journée *Harry Potter* mitonnée avec amour par vos bibliothécaires et évidemment nos Racont'heures mensuelles... Un mois d'avril confiné nous aura malheureusement laissé sur notre faim mais rien n'a été annulé juste reporté aux beaux jours et à l'automne que nous espérons plus clément pour les lieux de culture.

Vous retrouverez le spectacle *POMME D'AMOUR* le 23 juin prochain, l'exposition photos de **Christophe NOISETTE** du 28 septembre au 13 novembre et enfin notre tant attendue conteuse « co-quine » **Colette MIGNE** courant novembre également.

Toutes ces informations sont à retrouver sur **notre agenda trimestriel, notre catalogue en ligne :** mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr **et notre page facebook :** www.facebook.com/mediathequespaysdenexonmontsdechalus/



Réseau des médiathèques

05 55 78 83 25

mediatheques@paysdenexon-montsdechalus.fr

Action culturelle

05 55 58 33 34

actionculturelle@paysdenexon-montsdechalus.fr

MES MÉDIATHÈQUES UN RÉSEAU 100% CULTURE DEVIENT UN RÉSEAU 100% GRATUIT



LA MOBILIVRE EN balade

→ **MARDI 6 JUILLET** : festival du Cirque sans noms - Les Moulins à Nexon

→ **JEUDI 8 JUILLET** : plage du lac Plaisance à Saint-Hilaire-les-Places

→ **VENDREDI 16 JUILLET ET JEUDI 12 AOÛT** : festival du Cirque à Nexon

→ **JEUDI 22 JUILLET** : Partir en Livre à Flavignac

→ **JEUDI 5 AOÛT** : plage de Bussière-Galant

agenda culturel

→ **VENDREDI 17 SEPTEMBRE, 19H30-22H30** : soirée jeux de société avec La Marelle Limousine, médiathèque de Nexon, tout public

→ **MERCREDI 22 SEPTEMBRE, 10H30** : rencontre parentalité autour des repas des tout-petits avec Marie Jabnoun, médiathèque de Nexon, public adulte (accompagné d'enfants ou non)

→ **SAMEDI 2 OCTOBRE** (horaires à préciser) : sortie nature land'art avec Marc Pouyet, médiathèque de Flavignac, tout public

→ **MERCREDI 13 OCTOBRE, 10H30** : éveil musical avec Yacha, médiathèque des Cars, 3-6 ans

→ **MERCREDI 3 NOVEMBRE** : rencontre avec les créateurs de la websérie itinérante Sideways : **14H30-15H30** à partir de 6 ans et **18H** tout public, médiathèque de Bussière-Galant

→ **SAMEDI 6 NOVEMBRE, 14H-17H** : rencontre avec les créateurs de la websérie itinérante Sideways, médiathèque de Châlus

→ **VENDREDI 19 NOVEMBRE, 20H** : inauguration du nouveau fonds de littérature érotique avec Colette Migné et son spectacle « Petits arrangements sous l'édredon », médiathèque de Bussière-Galant, public adulte

→ **SAMEDI 20 OCTOBRE, 14H30** : sieste musicale avec Yacha, médiathèque de Bussière-Galant, tout public

→ **SAMEDI 4 DÉCEMBRE, 10H-12H / 14H-16H** : sensibilisation à la surdité et à la Langue des Signes Française avec Caroline Saux de l'URAPEDA, médiathèque de Nexon, à partir de 10 ans

→ **VENDREDI 10 DÉCEMBRE, 20H** : cabaret d'improvisation avec La Balise, lieu à confirmer, tout public

Une inscription désormais 100 % gratuite

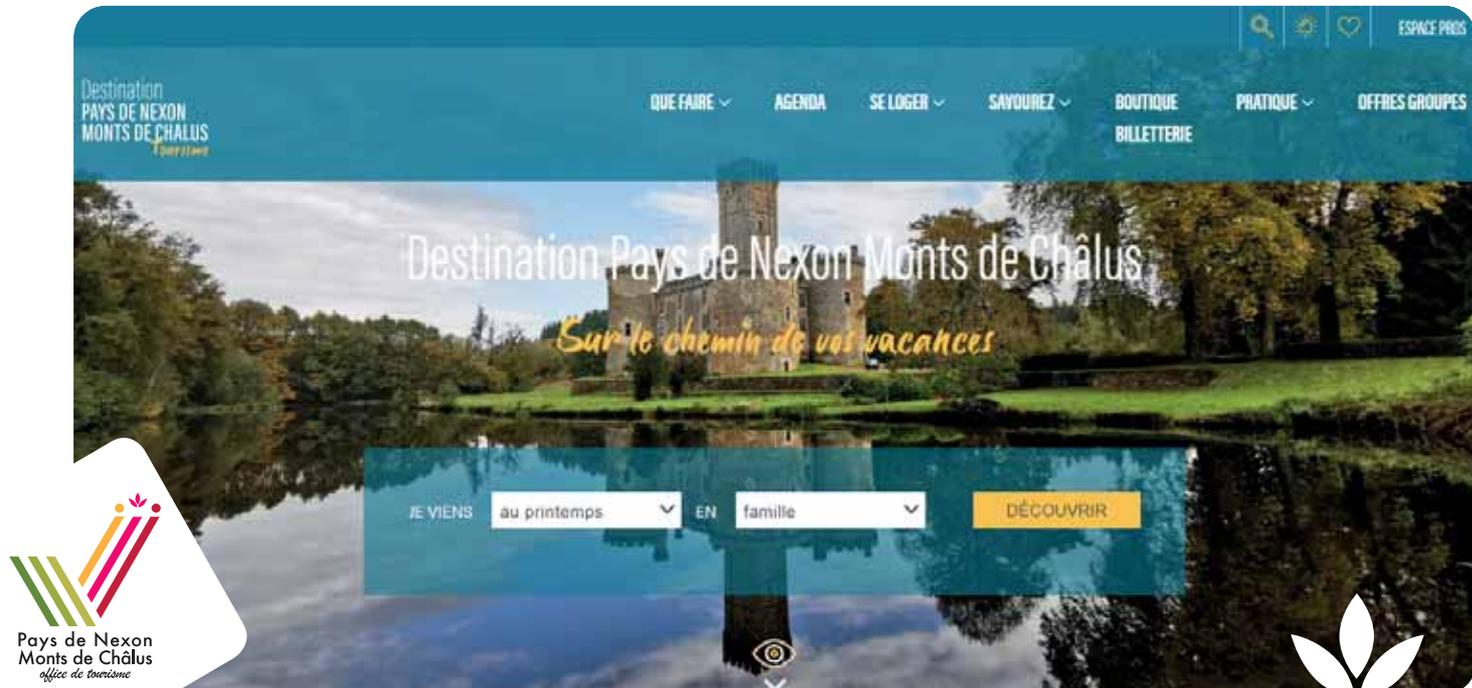
La nouvelle commission culture a proposé le passage à la gratuité de ses médiathèques intercommunales. En ces temps où la culture se doit d'être soutenue et accessible à tous, les portes du réseau de lecture publique s'ouvrent en grand et devient 100% gratuit, dès la première adhésion, quel que soit votre âge, quel que soit votre commune.

Pour adhérer, il suffit de vous rendre dans une des médiathèques du réseau et présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile (sur autorisation parentale fournie pour les mineurs).

Avec votre carte vous pouvez emprunter gratuitement et pour 3 semaines jusqu'à :

- 8 livres
- 6 CD
- 4 magazines
- 3 DVD

et ce, dans n'importe quelle médiathèque du réseau.



ÇA DÉMÉNAGE À L'OFFICE DE TOURISME !

Une page se tourne. Après des années passées dans l'ancienne conciergerie du château à l'entrée du parc l'Office déménage.



Pas bien loin bien sûr... à quelques centaines de mètres tout au plus dans les nouveaux locaux flambant neufs de la Maison de l'Intercommunalité. En plein cœur du bourg, retrouvez-le à partir du lundi 7 juin dans ce nouvel espace entièrement pensé pour vous offrir une expérience d'accueil nouvelle. Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, conseils personnalisés et bientôt boutique de créateurs qui permettra de valoriser les savoir-faire de nos artistes et artisans de talent. Pas de changement en ce mois de juin concernant les horaires, rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (hors juillet - août).

Surfez sur la nouveauté

Nouvelle adresse mais pas seulement ! Le site Internet lui aussi s'est refait une beauté. On efface tout et on recommence. Nouveau design, nouveaux services en ligne, il s'agit là d'une véritable « vitrine » de notre destination. Vous y retrouverez toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin pour

profiter pleinement des richesses de notre territoire. Surfez sur l'agenda, cliquez sur le programme de visites guidées, laissez-vous tenter par les produits gourmands et locaux de notre nouvelle boutique en ligne et réservez vos billets pour vos ateliers, visites ou prochains spectacles de cirque entre autres. Une seule chose ne change pas, c'est l'adresse :

www.tourisme-nexon-chalus.fr

Votre dernier Mag #7 est sorti !

Vous commencez à bien le connaître, parfois même vous l'attendez avec impatience, le Mag ' Destination Pays de Nexon – Monts de Châlus. Dans cette septième édition, retrouvez comme d'habitude le meilleur de votre printemps/été ainsi que l'agenda des événements qui rythmeront la belle saison. Où le trouver ? Dans nos bureaux d'accueil à Nexon et Châlus, sur nos sites de visites, dans les commerces et tous les lieux (ou presque), ouverts au public. Bonne lecture !





Terra Aventura, la chasse aux trésors continue

Le succès de ce jeu made in Nouvelle-Aquitaine ne se dément pas et c'est bien normal. Tous les ingrédients sont réunis pour rendre « zaccros » les petits comme les grands. Un application mobile jeu gratuite, des parcours interactifs qui réunissent familles et amis à la découverte de notre patrimoine, une quête magique qui nous tient en haleine au fil des saisons... Destination Pays de Nexon – Monts de Châlus, ce n'est pas moins de 9 parcours qui s'offrent à vous dont deux petits derniers à Châlus « Adhémar sur les chapeaux de roue », et aux Cars « Le Trésor des Pérusse des Cars » dont les énigmes ont été totalement revues pour une nouvelle expérience de jeu. Retrouvez toutes les informations sur notre site Internet ou sur le site de Terra Aventura www.terra-aventura.fr



Hâte de vous retrouver cet été, « hors les murs » !

Parce que vous n'avez pas toujours le temps de venir nous voir à l'Office de Tourisme, nous venons à vous cet été pour partager nos idées de sorties, nos bons plans, nos coups de coeur. Maïnon, nouvelle recrue de la team Office de Tourisme relèvera le défi et viendra à votre rencontre sur les sites de visites, les plans d'eau, les grands événements...

Tél. 05 55 58 28 44

tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr
www.tourisme-nexon-chalus.fr



Visites démonstrations et ateliers cet été Destination Pays de Nexon – Monts de Châlus

Retrouvez le programme complet dans notre agenda version papier ou sur notre site Internet
www.tourisme-nexon-chalus.fr

→ DIMANCHE 27 JUIN à 10h30 / MERCREDI 4 AOÛT à 10h30 - RILHAC-LASTOURS

Visite découverte du Jardin de l'An Mil.

→ MERCREDI 21 JUILLET à 14h30 - RILHAC-LASTOURS

Visite guidée et observation de la nature du Jardin de l'An Mil.

→ VENDREDI 16 JUILLET à 20h / VENDREDI 13 AOÛT à 17h30 - RILHAC-LASTOURS

Balades contées au Jardin de l'An Mil.

→ JEUDI 22 JUILLET / LUNDI 26 JUILLET / LUNDI 23 AOÛT à 10h - CHÂLUS

Visite de Châlus et histoire des deux châteaux avec dégustation.

→ JEUDI 22 JUILLET / JEUDI 5 AOÛT à 10h30 - CHÂLUS

Visite guidée du Château de Châlus-Chabrol.

→ SAMEDI 24 JUILLET à 14h - RILHAC LASTOURS

Atelier « Les plantes à bonbons » au Jardin de l'An Mil.

→ LUNDI 26 JUILLET / LUNDI 9 AOÛT de 10h à 12h et de 14h30 à 17h - CHÂLUS

Démonstration de vannerie au Bureau d'Informations Touristiques.

→ MARDI 27 JUILLET à 14h30 - RILHAC-LASTOURS

Visite La Pollinisation au Jardin de l'An Mil.

→ MARDI 27 JUILLET / MARDI 3 AOÛT - FLAVIGNAC

Visite d'entreprise à la brasserie La Cerva d'Oc à 10h.

→ MERCREDI 28 JUILLET à 9h30 (avoir 20 min d'avance) - CHÂLUS

Visite guidée patrimoine à vélo.

→ JEUDI 29 JUILLET / MARDI 3 AOÛT / JEUDI 12 AOÛT à 10h - RILHAC-LASTOURS

Visite d'entreprise à la Brasserie La Stour.

→ JEUDI 29 JUILLET / LUNDI 16 AOÛT à 10h30 - LES CARS

Visite guidée du Château des Cars.

→ LUNDI 2 AOÛT / JEUDI 19 AOÛT à 10h30 - NEXON

Visite guidée du Château de Nexon.

→ SAMEDI 7 AOÛT à 14h - RILHAC-LASTOURS

Atelier avec Claire Laval, Herboriste au Jardin de l'An Mil.

→ MARDI 10 AOÛT à 14h30 - DOURNAZAC

Visite découverte La Pollinisation à la Miellerie Dandelion.

→ SAMEDI 18 SEPTEMBRE à 10h30 - CHÂLUS

Visite guidée dans le cadre des Journées du Patrimoine au château de Châlus-Chabrol.

→ SAMEDI 18 SEPTEMBRE à 15h30 - LES CARS

Visite guidée durant des Journées du Patrimoine au château des Cars.

Visites et ateliers –sur réservation uniquement
au 05 55 58 28 44



ASSISTANTE MATERNELLE : MON MÉTIER !

Elles en ont porté des noms différents ! Nourrices, nounous, taties et même « gardiennes », ces personnes en charge de l'accueil à domicile des enfants sont des assistantes maternelles agréées et offrent un service essentiel.

C'est, en France, le mode de garde le plus employé et ce n'est que récemment que cette profession a été organisée dans un cadre statutaire précis avec des formations à la clé.

Le métier d'assistante maternelle vu par les assistantes maternelles.

Elodie (assistante maternelle depuis 6 ans) avec 4 agréments accueille 6 enfants, **Sandra** exerce depuis septembre 2010 et accueille 3 enfants. **Sylvie** et **Isabelle** ont déjà plus de 20 ans d'expérience et accueillent en ce moment chacune deux enfants. Réunies dans la salle d'un des deux Relais Petite Enfance du territoire, (anciennement Relais Assistants Maternels), ces quatre « assmats » nous parlent de leur métier.

Comment êtes-vous devenues assistantes maternelles ?

- Après la naissance de mon enfant, ne trouvant personne pour le garder, confie Elodie, j'ai décidé de rester à la maison et d'en profiter pour accueillir d'autres enfants ! Sandra et Isabelle ont un peu le même parcours, l'absence de solution d'accueil pour leurs enfants les a décidées à se

lancer. Sylvie, quant à elle, a choisi ce métier après avoir travaillé dans le secteur social et l'aide à la personne.

Quelles qualités faut-il avoir ?

- Patience et organisation ! indique Elodie
- Evidemment aimer les enfants, rajoute Sandra en souriant
- Oui et accepter d'être très disponible conclut Isabelle.

Quels sont les côtés positifs de votre métier et ceux qui le sont moins ?

- Être à la maison, se sentir utile pour l'enfant et ses parents en rendant service, disent en même temps Sylvie et Sandra.
- La complicité avec les enfants et les voir grandir, ajoute Elodie
- Ne pas avoir de patron sur le dos toute la journée ! rires, lance Isabelle, plus sérieusement, garder une certaine autonomie et liberté tout en travaillant.

Sur les aspects moins agréables, nos 4 « assmats » s'accordent toutes sur une amplitude horaire de travail parfois importante et de temps en temps le non-respect de certains parents des horaires fixés. Il leur arrive également de se sentir un peu isolées, en manque de relation sociale (pas de collègues de bureau !)



Avez-vous vu votre métier évoluer ?

Sylvie, exerçant depuis 23 ans, a vécu cette évolution. La professionnalisation, les formations, la protection sociale, le passage d'une « occupation » vers un véritable métier reconnu.

- *Le regard des autres a également changé, nous avons un « vrai » métier. Mais il reste encore des choses à améliorer en terme de reconnaissance.*

Que vous apporte le Relais Petite Enfance ?

De manière collective, elles répondent :

- Pleins d'informations et de soutien.
- Échanger avec d'autres assistantes maternelles et partager nos bonnes et mauvaises expériences.
- Sortir de notre isolement et sociabiliser les enfants en leur permettant d'en rencontrer d'autres et d'avoir accès à des activités collectives.

Avant de conclure, elles souhaitent toutes faire part de leur impression d'avoir été un peu oubliées lors de la crise sanitaire, un manque de reconnaissance, offrant pourtant un service essentiel à la société en permettant à des parents de pouvoir continuer à exercer leur métier en toute quiétude.

LES RAM DEVIENNENT DES RPE

Pour mieux correspondre aux missions qui leur sont confiées, les Relais Assistants Maternels (RAM), changent d'appellation pour Relais Petite Enfance (RPE).

En effet, ce service s'adresse de la même manière aux assistants maternels, aux parents et futurs parents employeurs et gardes à domicile.

- ➔ accueil des assistants maternels et garde à domicile lors des temps collectifs
- ➔ soutien dans la professionnalisation des assistants maternels et garde à domicile
- ➔ accompagnements des familles dans la recherche d'un mode d'accueil et dans les démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel
- ➔ accompagnement des assistants maternels et gardes à domicile dans leur statut de salarié du particulier employeur
- ➔ observatoire petite enfance des différents modes d'accueil du territoire

L'appellation Relais Petite Enfance permettra également à ce service de mieux s'inscrire comme un lieu dédié à la petite enfance.



LE MÉTIER D'ASSISTANT.E MATERNEL.LE VOUS INTÉRESSE ?

Vous pouvez vous informer par téléphone ou prendre rendez-vous avec un des Relais Petite Enfance du territoire.

Ils pourront également vous communiquer la date de la prochaine réunion d'information organisée par le Conseil Départemental ou vous mettre en lien avec eux pour votre demande d'agrément. Cette réunion vous permettra d'obtenir toutes les informations liées au métier d'assistant maternel, à l'agrément et de vous assurer que cette profession correspond à l'idée que vous vous en faites.

La procédure d'agrément :

- ➔ Dossier de demande d'agrément (à récupérer au Conseil Départemental)
- ➔ Visites d'une Puéricultrice du Conseil Départemental au domicile
- ➔ Passage en commission de la demande

ASSISTANT.E MATERNEL.LE Pourquoi pas vous ?

Vous souhaiteriez travailler auprès d'enfants et les accompagner dans leur vie quotidienne ?

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les animatrices de nos deux Relais Petite Enfance.



RPE des Cars
05 55 42 84 72
ram1.dcs@paysdenexon-montsdechales.fr

RPE de Janailhac
05 19 09 00 14 - 06 33 65 85 75
ram2.dcs@paysdenexon-montsdechales.fr



- ➔ Réponse par courrier du Conseil Départemental
- ➔ 80h de formation à effectuer avant le début de l'exercice de la profession
- ➔ Réception de l'attestation d'agrément
- ➔ 40h de formation qui doivent être effectuées dans les 3 ans qui suivent l'accueil du 1^{er} enfant.



DES PROFESSIONNELS EN FORMATION

Les Assistants maternels se forment aux gestes de premiers secours

En fin d'année 2020, dans le cadre de ses missions, les Relais Assistants Maternels ont pu faciliter l'accès à la formation pour les assistants maternels. Le métier d'assistants maternels est en pleine évolution et pour acquérir ou développer leurs compétences, ces professionnels de la petite enfance bénéficient d'un droit à la formation.

C'est dans cette démarche, que cinq assistantes maternelles exerçant sur le territoire Pays de Nexon-Monts de Châlus, ont suivi une formation de 14h aux gestes de premiers secours. Cette formation de Sauveteur Secouriste du Travail s'est déroulée dans les locaux du Relais Assistants Maternels et a été dispensée par le GRETA.

Alternant théorie et mise en pratique cette formation a permis aux cinq professionnelles d'approfondir leurs connaissances et d'obtenir leur certificat de Sauveteur Secouriste du Travail. Dans sa démarche d'accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels les Relais assistants maternels renouvelleront cette proposition de formations.

Les aides à domicile se forment aussi

Dans le cadre de la formation professionnelle, les aides à domicile ont pu participer à des formations encadrées par l'institut de formation continue (IGL) de Limoges. Ces formations avaient pour thème « l'accompagnement des personnes adultes atteintes d'un cancer » et « l'aide à la réalisation de la toilette ». Chaque année, le service mandataire d'aide à domicile du CIAS propose 2 ou 3 thèmes de formation aux aides à domicile suivant les demandes et les besoins des salariés et chaque aide à domicile bénéficie de 58h par an de formations gratuites en tant que salarié du particulier employeur.

Service mandataire d'aide à domicile

Pôle de Châlus : 05 55 36 09 80

servicemandataire1.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Pôle de Nexon : 05 55 58 26 79

servicemandataire2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Besoin d'être accompagné dans votre vie quotidienne ?
ménage, repassage, préparation des repas...

**Nous nous occupons de tout
Nous nous occupons de vous**
recrutement, contrats de travail, bulletin de paie...

Pays de Nexon
Monts de Châlus
service accompagnement
d'aide à domicile

Service mandataire
d'aide à domicile **05 55 36 07 98**

**Mon métier ?
Aider les autres...**

**vous recherchez un emploi ?
Devenez aide à domicile.**

Pays de Nexon
Monts de Châlus
service accompagnement
d'aide à domicile

Service mandataire
d'aide à domicile **05 55 36 07 98**





LES ENFANTS FONT DE LA MUSIQUE

L'accueil de loisirs « Bouge Tes Loulous » transforme les enfants de 3 à 6 ans en apprentis musiciens

Depuis septembre 2020 et jusqu'en juin 2021, le thème des mercredis est l'éveil à la musique.

Une fois par mois, Salim Menad intervenant musique vient proposer aux enfants une séance d'animation.

Des ateliers créations d'instruments, des jeux, des danses, sont menés par Delphine, Émilie et Yola, animatrices.

La découverte des percussions corporelles et petites percussions, favorise le mouvement, la mémoire et la cohésion de groupe.

La découverte des percussions africaines et la danse, aide à la motricité et à l'indépendance droite/gauche.

Les enfants ont la possibilité de diriger et de créer eux-mêmes des rythmiques et des paroles de chanson, cela permet le développement de la confiance en soi et de devenir acteur de la production musicale.

Un spectacle clôtura ce projet en juillet 2021.

Accueils de Loisirs

Bouge Tes Loulous (3 à 6 ans) Flavignac

Bouge Tes Copains (6 à 12 ans) Bussière-Galant
05 55 42 84 69 / 05 55 50 58 32

accueilsdeloisirs.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Le Terrier des Galoupiaux (4 à 12 ans) Janailhac
05 55 00 76 58

terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

CIAS - 05 55 36 07 98

secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr



Demande de réservation en ligne

En quelques clics, il vous est possible d'effectuer une demande de réservation pour les mercredis et les vacances scolaires. Après avoir renseignés quelques informations sur votre identité et celle de votre enfant, vous pouvez choisir les dates souhaitées par demi-journée et indiquez si votre enfant prend son repas au centre.

Ensuite, cliquez pour envoyer votre demande. **ATTENTION, il ne s'agit que d'une demande**, la confirmation de vos souhaits vous sera adressée dès que possible en fonction des disponibilités dans les accueils de loisirs.

Afin de bénéficier de ce service, vous devez avoir préalablement rempli le dossier annuel d'inscription, également disponible sur notre site. Il est à compléter chaque année à la rentrée scolaire ou lors d'une nouvelle inscription.

Vous pouvez également réserver directement auprès des ALSH et du secrétariat du CIAS, mais quelle que soit la méthode, **les réservations sont obligatoires.**

www.paysdenexon-montsdechalus.fr



Accueil

05 55 78 29 29
accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr

Pôle environnement gestion des ordures ménagères

05 55 78 67 94
environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr

Développement durable

05 19 09 00 10 - 07 76 01 23 80
developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr

Service Public d'Assainissement

Non Collectif - SPANC
secteur Nexon : 06 09 76 29 65
spanc1@paysdenexon-montsdechalus.fr
secteur Châlus : 06 56 83 30 66
spanc2@paysdenexon-montsdechalus.fr

CIAS

05 55 36 07 98
secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Lili Prune

05 55 36 03 85
liliprune@mutualitelimousine.fr

Pirouett' Cacahuètes

05 55 57 50 07
pirouettcacahuetes@mutualitelimousine.fr

RPE des Cars

05 55 42 84 72
ram1.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

RPE les P'tits Bouts

05 19 09 00 14 - 06 33 65 85 75
ram2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Bouge Tes Loulous

Bouge Tes Copains
05 55 42 84 69 / 05 55 50 58 32
accueilsdeloisirs.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Le Terrier des Galoupioux

05 55 00 76 58
terrierdesgaloupioux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

ALSH ADO - AAJPN (Centre Social)

05 55 58 11 05
pij.nexon@wanadoo.fr

Bouge Tes Jeunes !

05 55 78 60 53
btj.aajpn@gmail.com

Service aide à domicile

Pôle de Châlus : 05 55 36 09 80
servicemandataire1.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr
Pôle de Nexon : 05 55 58 26 79
servicemandataire2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

France services

Châlus : 05 19 09 00 04
franceservices@paysdenexon-montsdechalus.fr
Nexon : 05 55 58 11 05
msap.nexon@orange.fr

Office de Tourisme

05 55 58 28 44
tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr

Réseau des médiathèques

05 55 78 83 25
mediatheques@paysdenexon-montsdechalus.fr

Action culturelle

05 55 58 33 34
actionculturelle@paysdenexon-montsdechalus.fr



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes

Restons en contact !

du lundi au vendredi, de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00

www.paysdenexon-montsdechalus.fr

UNE VOITURE ÉLECTRIQUE EN AUTOPARTAGE

Pays de Nexon - Monts de Châlus

Bougeons durable



Vous avez besoin d'un véhicule pour de petits déplacements ?

Pour vous dépanner ?

Vous souhaitez tester la conduite d'une voiture électrique ?

La Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus propose une voiture électrique en autopartage. Accessible sur la commune de Nexon, elle est mise à disposition de **tous les habitants du territoire**.

- Des déplacements à moindre coût
- Un prix de location attractif : 6 € la demi-journée et 10 € la journée.
- Un abonnement de 4€/mois facturé uniquement si le véhicule est utilisé dans le mois
- Une conduite écologique, sans émission de CO2

Rendez-vous sur : www.paysdenexon-montsdechalus.fr